

## Avis aux porteurs transmis par Euroclear et mis en ligne sur le site internet de Sanso Investment Solutions

Paris, le 29/08/2019

**Objet :** **Changement de dénomination et de stratégie d'investissement du fonds Génération Monde (Part C - code ISIN FR0011175199)**

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts C du fonds **Génération Monde**, géré par la société de gestion SANSO Investment Solutions et nous vous remercions de votre fidélité

### 1- L'opération

Nous vous informons que dans le cadre d'une reconfiguration commerciale, Sanso Investment Solutions a décidé d'apporter les modifications suivantes au fonds Génération Monde :

- la nouvelle dénomination du fonds sera désormais Constellation,
- la stratégie d'investissement du fonds est modifiée. Le fonds Génération Monde ne sera plus fonds nourricier du fonds Altiflex.

#### ➤ **Dénomination du fonds**

A compter du 05/09/2019, la nouvelle dénomination du fonds Génération Monde sera désormais Constellation. Il est à noter que cette modification n'est pas soumise à l'agrément de l'AMF.

#### ➤ **Stratégie d'investissement**

Le fonds Constellation, anciennement Génération Monde, ne sera plus nourricier du fonds Altiflex et par conséquent ne sera plus exposé aux classes d'actifs et risques sous-jacents du fonds maître. Le fonds Constellation, investira principalement en fonds jusqu'à 100% (110% en cas de recours à l'emprunt) de l'actif net sur les classes d'actifs actions (entre 50 et 100% de l'actif net) et monétaires et obligataires (entre 0 et 50% de l'actif net).

Pour plus de détail sur les changements opérés en termes de risques, veuillez-vous reporter à l'annexe 1.

Cette opération de changement de la stratégie d'investissement du fonds a reçu l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 08/08/2019 et prendra effet au 05/09/2019.

**Si vous en acceptez les termes, cette opération n'implique aucune démarche spécifique de votre part.**

**Si toutefois les modifications ne vous convenaient pas, il vous est possible de demander le rachat de vos parts sans frais pendant une durée de trente jours, à compter de la date d'envoi de la présente lettre.**

### 2- Les modifications entraînées par l'opération

- Le profil de risque

Modification du profil rendement/risque : OUI

Augmentation du profil rendement/risque : NON

Le profil de risque est principalement modifié en raison de la réduction de la plage d'investissement sur la classe d'actifs actions qui passe de 50 à 100% de l'actif net contre 0 à 150% auparavant. De même, l'investissement en produits de taux est réduit à 50% maximum de l'actif net contre 75% auparavant.

- Augmentation des frais : **NON**

Les frais de gestion financière et administrative externe sont ramenés à 1.70% TTC maximum de l'actif net contre 2.39% auparavant.

La commission de surperformance est désormais comptabilisée directement dans le fonds tandis qu'elle était auparavant comptabilisée dans le fonds maître.

### 3- Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous recommandons de consulter le prospectus ainsi que le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur du fonds sur le site internet [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com) ou d'en faire la demande auprès de :

**SANSO Investment Solutions - 69 boulevard Malesherbes - 75008 PARIS**  
[contact@sanso-is.com](mailto:contact@sanso-is.com) / 01 84 16 64 36

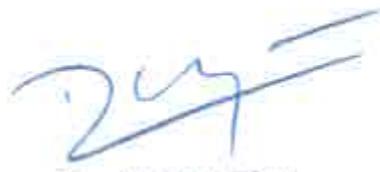
Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai de huit jours ouvrés.

Si vous souscrivez à cette opération, aucune intervention de votre part n'est nécessaire.

**En revanche, si vous ne souhaitez pas participer à cette opération, vous pouvez demander le rachat sans frais de vos parts.** Après expiration de ce délai, cette possibilité vous sera toujours offerte, le Fonds Absorbant ne facturant pas de commission de rachat.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



David Kalfon

Président

	VOTRE FONDS avant le 05/09/2019	VOTRE FONDS à compter du 05/09/2019
<b>Dénomination</b>	<b>Génération Monde</b>	<b>Constellation</b>
<b>Objectif de gestion</b>	L'objectif de gestion de l'OPCVM est similaire à celui de l'OPCVM maître, « ALTIFLEX », à savoir la recherche d'une performance supérieure à son indicateur de référence composite, 50% MSCI WORLD + 50% de l'EONIA capitalisé, sur la durée de placement recommandée, diminué des frais de gestion réels.	Cet OPCVM a pour objectif de viser à délivrer une performance nette de frais supérieure l'indice composite 75% Eurostoxx50 dividendes réinvestis plus 25% EONIA capitalisé à un horizon d'investissement de 5 ans.
<b>Indicateur de référence</b>	50% MSCI WORLD + 50% de l'EONIA capitalisé	l'indice composite 75% Eurostoxx50 dividendes réinvestis plus 25% EONIA capitalisé
<b>Fonds Nourricier</b>	oui	non
<b>Fonds maitre</b>	Altiflex	Néant
<b>Stratégie d'investissement</b>	le fonds est investi en permanence et au minimum à 90% en parts N de l'OPCVM maître « ALTIFLEX », et à titre accessoire en liquidités.	le fonds s'expose de manière discrétionnaire aux marchés actions européennes, obligataires et monétaires. Cette exposition sera mise en œuvre par des investissements en OPC dont des OPC indiciels cotés (Exchange Traded Funds ou ETF).
<b>Actifs / Expositions</b>		
OPC et ETF	jusqu'à 100%	jusqu'à 100% (110% en, cas de recours à l'emprunt)
actions	de 0 à 150% de l'actif net	de 50 à 100% de l'actif net
actions des marchés émergents	maximum 50% de l'actif net	maximum 30% de l'actif net
actions de petite capitalisation	pas de contraintes	pas de contraintes
taux & monétaires	de 0 à 75% de l'actif net	de 0 à 50% de l'actif net
sensibilité taux	de -2 à +8	de 0 à 5
obligations spéculatives	maximum 75% de l'actif net	maximum 30% de l'actif net
instruments dérivés	en exposition et en couverture sur contrats sous-jacents actions, taux et change	en exposition et en couverture sur contrats sous-jacents taux et change
<b>SRRI</b>	5	4
<b>Frais de gestion</b>	2,39% TTC maximum	1,70% (1,50 + 0,20) maximum
<b>Frais de performance</b>	NEANT dans le fonds mais prélevée dans le fonds maitre	20% TTC de la surperformance annuelle positive de l'OPCVM au-delà de celle de l'indice 75% Eurostoxx 50 dividendes réinvestis + 25% Eonia capitalisé